

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LE MONETIER LES BAINS
SEANCE DU VENDREDI 28 MARS 2014 à 18 heures

DATE DE LA CONVOCATION : 24 mars 2014

Présents :

Pierre BOUVIER, maire sortant

Anne-Marie FORGEOUX – Roger GUGLIELMETTI – Catherine REBATEL -
Christophe MARTIN – Carole CISSE – Bruno BOUCHARD – Margot MERLE –
Edmond CADET – Aurélie BERNARD – Alain BOITTE – Charlotte LANDRE –
Aurélien VINCENT – Gilles DU CHAFFAUT – Bernadette TELMON –
Patrick LESPINASSE

Secrétaire de séance : Aurélien VINCENT

La séance est ouverte à 18 h, sous la présidence de Pierre BOUVIER, maire sortant, qui donne lecture des dernières décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qui lui avait été donnée par délibération du 31 mars 2008, n°20/2008, depuis le 19 février 2014.

Il procède ensuite à l'appel nominal et donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections, et déclare installés les conseillers municipaux dans leurs fonctions.

Monsieur Pierre BOUVIER se retire.

Madame Bernadette TELMON, doyenne de l'assemblée, prend la présidence.

Le Conseil Municipal choisit pour secrétaire Monsieur Aurélien VINCENT.

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, invite le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT.

Sont nommés scrutateurs : * Aurélie BERNARD
* Aurélien VINCENT

1°/ Délibération n°018/2014 – Election du Maire

Madame Anne-Marie FORGEOUX est proclamée Maire dès le 1^{er} tour, ayant obtenu la majorité absolue.

2°/ Délibération n°019/2014 – Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints à QUATRE comme le prévoit l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Locales.

Approuvé par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (*Gilles DU CHAFFAUT, Bernadette TELMON et Patrick LESPINASSE*)

3°/ Délibération n°020/2014 – Election des Adjoints

Le Conseil Municipal, suite au vote au scrutin de liste, et secret, la liste A ayant obtenue la majorité absolue, sont nommés adjoints :

- Roger GUGLIELMETTI
- Catherine REBATEL
- Carole CISSE
- Christophe MARTIN

La séance est levée à 18 heures 46.